

Énergie Océane

N° 22 - Décembre 2015

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION DES OLNES



de joyeuses
fêtes de
fin d'année !

ENVIRONNEMENT

DEMANDEZ VOTRE CARTE

D'ACCÈS DÉCHETTERIE !



AQUALONNE

UN COMPLEXE AQUALUDIQUE

POUR TOUTE LA FAMILLE



INTERVIEW

YANNICK MOREAU

« PRÉPARER L'AVENIR DES OLNES »



SOMMAIRE

ON FUSIONNE !

P. 6/

UNE AGGLO UNIQUE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
UNE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE

P. 8/ DOSSIER

COMPLEXE AQUALUDIQUE :
BIENVENUE À AQUALONNE !

P. 10/ ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIE DES FONTAINES :
NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS

P. 12/ AMÉNAGEMENT

RÉSEAU OLÉANE :
DISPOSITIF AFFINÉ

P. 14/ ACTION SOCIALE

PETITE ENFANCE :
12 PLACES SUPPLÉMENTAIRESCAFÉ FAMILLES :
PARLONS-EN► INTERVIEW
YANNICK MOREAUPrésident de la Communauté
de Communes des Olonnes

Dans les mois et les années à venir le Pays des Olonnes va devoir faire face à de nombreux défis géographiques, administratifs et économiques.
Entretien avec Yannick Moreau, Président de la CCO.

Les gens ne connaissent pas bien le rôle de la communauté de communes que vous présidez ? A quoi ça sert une communauté de communes ?

Une communauté de communes est un outil créé par les communes pour faire ensemble ce qu'aucune d'elles n'aurait les moyens de faire isolément. C'est ainsi qu'ensemble, à travers l'outil «Communauté de Communes des Olonnes» (CCO), les villes des Sables-d'Olonne, du Château-d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer ont, notamment, décidé de gérer la collecte et le traitement des déchets, la collecte et le traitement des eaux usées, l'aménagement et le développement de parcs d'activités économiques, l'accueil de jeunes enfants dans des crèches, la réalisation et le fonctionnement d'un conservatoire de musique permettant à 600 enfants des Olonnes d'apprendre à jouer d'un instrument et de s'éveiller ainsi à la culture.

En additionnant les différents budgets publics placés sous sa responsabilité, on peut dire que la CCO gère un budget annuel consolidé de 81,2 millions d'euros.

81,2 millions d'euros, c'est l'équivalent de plus de 3,5 fois le budget d'Olonne, ou du Château ou encore 1,5 fois le budget des Sables.

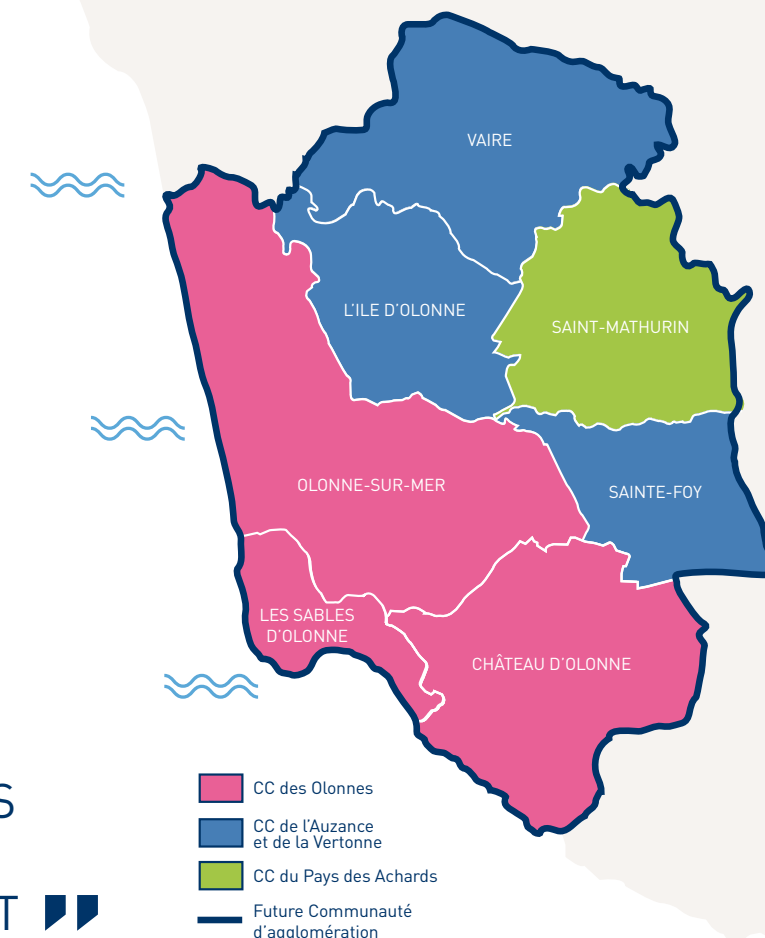
UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST FAIRE ENSEMBLE CE QU'ON N'AURAIT PAS PU FAIRE ISOLÉMENT

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Olonnes va devenir une «communauté d'agglomération». Qu'est-ce que ça va changer concrètement pour la vie quotidienne des habitants du Pays des Olonnes ?

Ça ne va rien changer et tout changer en même temps.

«Rien changer» car la communauté d'agglomération va se substituer à la communauté de communes existante et reprendre à son compte sans réel changement pour le quotidien des habitants toutes les missions qu'exerçait jusqu'alors la CCO ; «toutes les missions» plus quelques autres que la loi impose aux agglos comme par exemple «l'urbanisme» et «le développement touristique». De l'extérieur, pour les habitants des Olonnes, pas de vrai changement à attendre ou à craindre, même au niveau de la fiscalité qui restera sensiblement identique à celle d'aujourd'hui.

FUTURE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Énergie Océane

MAGAZINE D'INFORMATION N° 22 – DÉCEMBRE 2015

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

WWW.CCOLONNES.FR

Elle est également présente sur Facebook et Twitter

WWW.FACEBOOK.COM/CCOLONNES

TWITTER.COM/CCOLONNES

Directeur de la publication : Yannick Moreau

Réalisation graphique : NYL Communication

Rédaction : Edito – Photos : CCO (Virginie Roux, Adeline Jaffray), Jean-François Brossier, mairie d'Olonne-sur-Mer, Christophe Rouvrais, Alexandre Lamoureux, Oléane, Fotolia (Monkey Business, Valua Vitaly, cherezoff, pure-life-pictures, contrastwerkstatt, Andress Rodriguez, Roman Gorielov)

Impression (Offset5) - ISSN : 1170-9873

«Tout changer» car les décisions ne se prendront plus à l'échelle des 3 communes des Sables, du Château et d'Olonne, communes passées maîtres dans l'art de cultiver des débats clochemerlesques, mais à l'échelle nouvelle de la nouvelle agglomération incluant L'Île-d'Olonne, Vairé, Sainte-Foy et Saint-Mathurin ; c'est-à-dire à l'échelle du bassin de vie réel des Sables-d'Olonne qui ne se limitera plus à 43 210 habitants et à 8 539 hectares mais à 51 649 habitants et à 17 187 hectares.



Avec des décideurs venus de communes rétro littorales et interdépendantes, les décisions publiques de demain seront prises avec davantage de hauteur. L'intérêt général sera plus large qu'aujourd'hui. C'est la fin d'un mariage à trois avec des communes de taille comparable et l'avènement d'une nouvelle union et d'une nouvelle vision d'avenir pour l'ensemble du bassin de vie et d'emploi des Sables-d'Olonne.

LES NOUVELLES COLLECTIVITÉS VONT CONSTRUIRE L'AVENIR AU COURS DES 30 PROCHAINES ANNÉES

Fusion des communes, création d'une communauté d'agglomération, pourquoi tous ces changements ? On n'était pas bien avant dans nos frontières historiques ?

La loi a changé. Le monde a changé. Face à l'implosion des finances de l'Etat et à la raréfaction de l'argent public, il n'est ni raisonnable ni possible de conserver les frontières administratives datant du XVIII^{ème} siècle. Ces changements, ces mutations sont stratégiques. Une stratégie à la fois défensive et offensive.

«Défensive» car il s'agit pour les élus locaux que nous sommes de restructurer nos collectivités et de mutualiser nos moyens pour faire face aux baisses drastiques de dotations de l'Etat sans que ces baisses de financement ne compromettent définitivement notre capacité à investir pour le quotidien des habitants des Olonnes. En d'autres termes, si on veut continuer à pouvoir investir durablement (voirie, équipements publics, vie associative, etc.), nous avons le devoir de nous unir pour gérer mieux l'argent public qui nous est confié.

«Offensive» car les collectivités nouvelles qui vont naître de ces mutations (la nouvelle ville des Sables-d'Olonne et la nouvelle communauté d'agglomération des Olonnes) seront des outils de développement essentiels pour construire l'avenir de notre bassin de vie au cours des 30 prochaines années.

L'agglomération des Olonnes est en retard par rapport à de nombreuses agglomérations de l'Ouest. En retard sur la capacité à favoriser le développement d'emplois (11,6 % de chômage aujourd'hui). En retard sur notre capacité d'investissement public au service de notre qualité de vie. Quand l'agglomération de La Roche-sur-Yon investit en moyenne 185 euros par habitant par an, l'actuelle Communauté de Communes des Olonnes risque de ne pouvoir investir plus de 40 euros par habitant en 2016.

Notre attractivité littorale ne masquera pas éternellement cette faible capacité d'investissement. Ne nous reposons pas sur nos seuls atouts naturels, si indéniables soient-ils.

Il nous faut réagir et agir clairement pour préparer l'avenir des Olonnes. La commune nouvelle des Sables et la nouvelle agglomération seront deux outils essentiels à la construction de notre attractivité et de notre développement de demain.



Comment faire connaître et comprendre toutes ces évolutions aux habitants des Olonnes qui sont souvent très éloignés des réalités et des difficultés de la vie des collectivités communales, et encore plus de la vie des collectivités intercommunales ?

Nous devons mieux communiquer entre nous. Des communes, Sainte-Foy le 14 décembre et Olonne-sur-Mer le 30 novembre, ont organisé des réunions publiques d'information et d'échanges sur la future communauté d'agglomération.

Par ailleurs, les moyens de communication de nos collectivités seront, à l'image de ce magazine, mobilisés pour rendre concrètes ces mutations administratives et territoriales. La Communauté de Communes des Olonnes se dote pour sa part de nouveaux moyens de communication numériques (moins onéreux que le papier dans les boîtes aux lettres) pour rendre compte de son action au service des habitants des Olonnes : nouveau site Web :

- www.ccolonnes.fr
- [compte facebook](#)
- [compte twitter](#)



L'ENJEU DES 10 PROCHAINES ANNÉES EST DE FAIRE DES SABLES D'OLONNE, AU SENS LARGE, LA LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA VENDÉE.

Quelles sont vos trois priorités de président de la Communauté de Communes des Olonnes ?

Ma toute première priorité est le redressement des finances publiques de la CCO. Après avoir subi des baisses sans précédent de recettes de l'Etat (615 000 euros en moins sur la seule année 2015) et ouvert 3 nouveaux services publics onéreux (nouveau réseau de bus, nouvelle crèche, nouvelle piscine), l'heure est aux économies et à la reconstitution progressive de nouvelles capacités d'investissement pour être en mesure, le moment venu, de réaliser à nouveau de gros projets structurants pour les Olonnes.

Ma seconde priorité, c'est de réussir à négocier le virage de la transformation de la «communauté de communes» en «communauté d'agglomération» associant, dans une dynamique nouvelle et positive, l'ensemble des maires et responsables des communes de Saint-Mathurin, L'Île-d'Olonne, Vairé et Sainte-Foy.

Ma troisième priorité c'est le développement économique et touristique de notre agglomération avec la réalisation de projets nouveaux en termes de formation professionnelle, de rayonnement nautique, de positionnement touristique, d'économie numérique sur le pôle Numérim, etc.

Comment voyez-vous l'avenir de l'agglomération des Sables-d'Olonne et du Pays des Olonnes ?

A un an du départ du Vendée Globe le 6 novembre 2016, comment ne pas mesurer que notre agglomération dispose d'atouts exceptionnels pour le développement de la qualité de vie, des entreprises et des emplois. Autant d'atouts et de forces vives dont les habitants des Olonnes ne tirent pas suffisamment parti aujourd'hui.

L'enjeu des 10 prochaines années est de faire des Sables-d'Olonne, au sens large, la locomotive économique et touristique de la Vendée. Nous en avons les moyens. A nous, collectivement, d'en porter l'ambition.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE



L'agglomération des Olonnes étoffe son offre en enseignement supérieur. De nouvelles formations ont déjà été lancées à la rentrée 2015 notamment dans les filières tourisme et numérique. Présentation de deux actions phares.

« Notre modèle, c'est La Rochelle. » avance Armel Pécheul, vice-président de la CCO. « Dans l'optique de la prochaine fusion des trois communes et de la naissance d'une intercommunalité plus vaste et aux nouvelles ambitions, il est indispensable d'étoffer notre offre en enseignement supérieur. »

OUVERTURE D'UNE FORMATION NUMÉRIQUE

La création d'un pôle de formation dédié au numérique représente la première étape de ce processus. Soutenu notamment par la CCO et des entreprises locales parmi lesquelles Codes Rousseau, Zéphyr, April Marine, le Puy du Fou ou encore AMP visual TV, l'Institut Supérieur du groupe ESAIP d'Angers (Sup'Esaiip) propose depuis le 19 octobre une formation de niveau bac + 3 (lire ci-contre l'interview de Christophe Rouvrais). « L'arrivée du groupe ESAIP est le fruit d'un travail constant mené par la CCO en liens étroits avec les entreprises du territoire. », précise Isabelle Doat, vice-présidente de la CCO.

LA FILIÈRE TOURISME S'ÉTOFFE

Côté tourisme, la Région apporte un soutien décisif à la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Sous-préfecture aux Sables-d'Olonne dans le cadre du Nouveau Contrat Régional avec une subvention de 1 024 000 €. Destiné à accueillir à la rentrée 2016 une unité de recherche et de formation de l'Université d'Angers représentée par l'ESTHUA, ce bâtiment offrira 1 100 m² dédiés à l'enseignement. L'ESTHUA, premier centre européen pour la formation en tourisme, s'est vu confier la primauté et le pilotage scientifique et pédagogique de l'ensemble des formations tourisme et culture sur le site. À ce titre, un partenariat s'est noué avec les BTS du lycée Sainte-Marie-du-Port à Olonne-sur-Mer. Ouverture prévue en septembre 2016.

3 QUESTIONS À CHRISTOPHE ROUVAIS DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE ESAIP



« UNE FORMATION POUR
RÉPONDRE AUX BESOINS
CONCRETS DES ENTREPRISES »



L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME CURSUS COMPLET

À la rentrée 2016, l'Institut supérieur du tourisme, antenne locale de l'Esthua d'Angers, proposera une formation de niveau licence aux Sables-d'Olonne.

Né du rapprochement du lycée Sainte-Marie-du-Port, des Établières et de l'Esthua d'Angers, établissement public réputé pour sa filière tourisme, l'Institut supérieur du tourisme (IST) ouvrira ses portes à la rentrée 2016 aux Sables-d'Olonne. Une aubaine pour les étudiants en BTS qui devaient quitter le territoire pour poursuivre leurs études. C'est donc un cursus complet en tourisme, du BTS au master, et même, à terme, au doctorat, qui sera proposé aux étudiants sur l'agglomération des Olonnes. L'établissement sera implanté en plein centre-ville des Sables, dans l'ancienne sous-préfecture, actuellement en complète réhabilitation pour un coût d'1,5 million d'euros. « La présence de ces jeunes étudiants permettra de faire vivre la ville à l'année », précise Armel Pécheul.



➤ NOUVEAU CONTRAT RÉGIONAL

Signé pour trois ans, le Nouveau Contrat Régional (NCR) du Pays des Olonnes, de l'Auzance et de la Verdonne remplace le CTU (Contrat Territorial Unique). Il permet aux collectivités d'obtenir des subventions de la Région afin de financer des projets de territoire. Dix actions ont été inscrites au NCR. Deux de ces actions concernent le territoire de la CCO : la construction de l'Institut supérieur du tourisme et la création du centre Numerimer.

➤ BTS TOURISME PAR ALTERNANCE

Association de loi 1901, la Maison familiale rurale de Château-d'Olonne dispense un BTS tourisme par alternance depuis 2007. Les élèves peuvent passer par la voie du contrat de professionnalisation (formation prise en charge financièrement mais avec obligation de rester dans la même entreprise pendant deux ans), ou choisir le statut étudiant (formation payante mais stages dans plusieurs entreprises dont à l'étranger).

➤ QUELLE EST LA GÉNÈSE DU PROJET ?

Nous avons été sollicités par la CCO, le Comité d'expansion de la Vendée et l'association Entreprises des Olonnes qui souhaitaient développer un pôle formation au sein du parc d'activités numériques Numerimer. Leur exigence était que la formation réponde aux besoins concrets des entreprises locales : autour du développement logiciel avec des focus sur le Web et les applications mobiles.

➤ QUELLE EST LA FORMATION PROPOSÉE ?

Il s'agit d'un bachelor en informatique et réseaux par alternance qui mène au titre de concepteur-développeur en informatique (CDI). La première promotion compte dix étudiants. C'est une formation professionnalisante avec des interactions fortes avec les entreprises.

➤ QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR L'ANTENNE DES SABLES-D'OLONNE ?

Nous procédons par étapes mais souhaitons dès l'année prochaine accueillir la première année du master, puis la seconde en 2017. Ce niveau bac + 5 délivrera le diplôme de chef de projet international en informatique et réseaux. À terme, l'objectif est d'accueillir 60 à 70 élèves comme sur les autres sites du groupe.

COMPLEXE AQUALUDIQUE BIENVENUE À AQUALONNE !



Le complexe aqualudique Aqualonne a ouvert le 29 août dernier. C'est le moment de plonger !

De l'avis général, le bâtiment est beau... Mais ses qualités dépassent largement l'aspect architectural. En imaginant Aqualonne, la CCO a d'abord voulu concevoir un complexe aqualudique pour tous : familles, jeunes, seniors, sportifs, scolaires...

UN COMPLEXE ACCESSIBLE

Du sport à la pratique plus ludique, il peut accueillir toutes les formes de natation, mais aussi la plongée, voir les entraînements de kayak. Les équipements sont généreux : trois bassins, autant de toboggans, un pentagliss... Les jeunes disposent d'un bassin d'apprentissage, les adultes, de banquettes massantes, d'un bain à remous et d'une rivière à contre-courant, les tout-petits ont leur pataugeoire... L'équipement et tous les bassins sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

UN COMPLEXE AQUALUDIQUE POUR TOUS

L'autre objectif a été de proposer aux Olonnais un ensemble de formules accessibles. Les tickets sont disponibles à l'unité ou sous forme de pass 10 entrées, les familles (deux adultes et deux enfants ou un adulte et trois enfants) disposent de tarifs privilégiés. Les plus assidus peuvent aussi choisir une formule d'abonnement au trimestre ou à l'année, pour un accès libre aux deux équipements : en venant s'ajouter à la piscine des Chirons, Aqualonne permet en effet d'élargir les créneaux horaires disponibles et de donner de la souplesse à tout le dispositif.

GESTION OPTIMALE ET DIMENSION HUMAINE

Il y a deux ans, la CCO avait choisi de confier la gestion du nouveau complexe et de la piscine des Chirons à un prestataire. Au terme d'une longue procédure, c'est le groupe Récréa qui a été choisi. Spécialisé dans l'exploitation de centres aquatiques, de campings et de centres de loisirs dans le cadre de délégations de service public, Récréa a son siège à Caen. Le groupe, qui vient de fêter ses 25 ans, emploie aujourd'hui plus de 1 000 personnes sur une soixantaine de sites répartis dans toute la France. Au-delà de son savoir faire, c'est aussi la dimension humaine revendiquée de Récréa qui a guidé le choix de la CCO.



3 QUESTIONS À MARIANNE TOULOUSE MANAGER RÉCRÉA



“EN SEPTEMBRE,
6 500 ENTRÉES
POUR AQUALONNE”



AQUALONNE
85 rue des Plesses
85180 Le Château-d'Olonne
T : 02 51 95 34 04
www.aqualonne.fr

PISCINE DES CHIRONS
Rue Châteaubriand
85340 Olonne-sur-Mer
T : 02 51 32 53 58
www.piscinedeschirons.fr

COMMENT ÊTES-VOUS ORGANISÉS ?

L'équipe compte 23 personnes pour l'accueil, la surveillance des bassins, l'entretien : quatre agents territoriaux mis à notre disposition et 19 que nous avons recrutées. La gestion technique est confiée à un prestataire extérieur. Les deux établissements sont gérés de façon globale : le personnel est réparti, en fonction des besoins, sur Aqualonne et la piscine des Chirons. Cela permet plus de souplesse et de ne pas tomber dans la routine. Tout a d'ailleurs été pensé dans ce sens en matière d'horaires et d'activités.

QUEL PREMIER BILAN TIREZ-VOUS ?

C'est très encourageant. Nous pensions avoir une baisse de fréquentation sur les Chirons, mais ce n'est pas le cas, au contraire ! En septembre, il y a eu 6 500 entrées pour Aqualonne et plus de 3 000 pour les Chirons. Les gens sont souvent très critiques avec un nouveau site, mais pas ici. Ils sont étonnés par la qualité du bâtiment et par tous les équipements. Des toboggans, une pataugeoire ludique, un espace bien-être... Tout cela manquait. Aujourd'hui, il est important de séduire tous les publics.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ?

Maintenant que les éléments fondamentaux sont en place, il faut lancer le plan de communication et des événements pour faire vivre le centre. Nous organisons régulièrement des soirées thématiques ou des animations. Début 2016, nous allons aussi proposer l'aquafusion. Et ce n'est qu'un début.

DÉCHETTERIE DES FONTAINES NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS

À partir du 1^{er} janvier, il faudra être en possession d'un pass pour accéder à l'enceinte de la déchetterie des Fontaines. Explications.

Située dans le secteur de la Vannerie à Olonne-sur-Mer, la déchetterie des Fontaines est l'une des plus fréquentées de Vendée. Chaque année, 20 000 tonnes de déchets y sont collectées avec 240 000 passages de véhicules, soit 800 véhicules par jour - avec des pics à 1 600 véhicules/jour certains week-ends de printemps. Une fréquentation record qui s'explique par le fait que la déchetterie est en libre accès et qu'elle est de plus en plus souvent utilisée par des personnes résidant hors du territoire communautaire.

Pour réserver l'utilisation de la déchetterie aux seuls habitants des Olonnes, fluidifier la circulation à l'intérieur de l'enceinte et mettre fin aux manœuvres dangereuses des automobilistes, la CCO a décidé de mettre en place un contrôle d'accès avec barrière. À partir de janvier 2016, il faudra présenter une carte d'accès nominative pour accéder aux bennes. Elle donnera droit à 20 passages gratuits par an. Un quota que 98 % des usagers n'atteignent pas. Au-delà de ces 20 passages, chaque entrée sera facturée 3 €.

Information utile : la plate-forme déchets verts demeure en libre accès. Une collecte gratuite des encombrants est également organisée tous les trimestres (Voir ci-contre les encadrés «2 astuces»).



OPTIMISER LE SERVICE

Ces nouvelles règles vont permettre de libérer de l'espace pour mettre en place de nouveaux flux comme la récupération des objets et mobiliers pouvant avoir une seconde vie. La prochaine fusion des trois communes et la création d'une communauté d'agglomération en 2017 devraient aussi nécessiter, à terme, l'implantation d'une nouvelle déchetterie sur le territoire.



DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tout-venant
- Bois
- Verre
- Papier
- Carton
- Ferraille
- Gravats
- Plastiques
- Bidons plastiques
- Déchets Equipements Electriques et Electroniques (D3E)
- Déchets ménagers spéciaux (Acides, batteries, bidons souillés, filtres à huile, huiles minérales et végétales, peintures, colles, graisses, radios, produits phyto, lampes)
- Déchets verts (Uniquement les petits volumes. Les remorques sont les bienvenues sur la plate-forme déchets verts.)
- Amiante (Après inscription et contrôle sur place par les ambassadeurs du tri de la CCO.)



2 ASTUCES

PENSEZ À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte en porte à porte des encombrants est organisée plusieurs fois par an sur l'agglomération des Olonnes. Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en appelant le : 09 77 40 06 12.

COMMENT OBTENIR SA CARTE D'ACCÈS

Pour obtenir ce pass, vous pouvez :
- vous connecter sur la plate-forme cco.servicesauxcitoyens.fr et remplir le formulaire en ligne.
- vous rendre à l'**accueil des Services techniques** de la CCO (2 bis avenue Carnot, aux Sables-d'Olonne) où les agents présents vous aideront à remplir le formulaire en ligne.

Un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou avis d'imposition) et une photocopie de votre carte d'identité vous seront également demandés. Ces pièces peuvent être scannées et enregistrées en ligne ou directement transmises à la Communauté de Communes. Une fois votre dossier traité par la CCO, vous recevrez votre carte par voie postale.

Attention : aucune carte ne sera délivrée à la déchetterie des Fontaines ou au siège de la CCO. Les professionnels résidant sur l'agglomération des Olonnes peuvent eux aussi bénéficier d'un pass. Ce service est payant et le forfait demandé est de 20 € par passage.

PLATE-FORME
CARTE DÉCHETTERIE
cco.servicesauxcitoyens.fr



UTILISEZ LA PLATE-FORME DÉCHETS VERTS

Ouverte, tous les après-midis du lundi au samedi, entre 14 h 00 et 18 h 00, la plate-forme déchets verts permet de décharger facilement et en toute sécurité d'importants chargements de feuilles, branches, tontes de gazon, etc. Comme son accès est libre, elle représente pour tous les possesseurs de jardins une alternative intéressante à la déchetterie des Fontaines. Plate-forme déchets verts : rue Louis-Lagrange, 85180 Le Château-d'Olonne



RÉSEAU OLÉANE DISPOSITIF AFFINÉ



Le réseau de transports urbains, Oléane, évolue pour continuer à proposer un service de qualité à ses passagers tout en optimisant les coûts pour la collectivité.

Depuis son lancement en juillet 2013, le réseau Oléane a largement prouvé son intérêt : 500 000 voyageurs l'empruntent chaque année soit une fréquentation en hausse de 70 %. Des ajustements ont toutefois été nécessaires afin de l'adapter aux besoins réels. Depuis le 31 août, les lignes 4, 5 et 7 ont ainsi été largement revues avec de nouveaux horaires. En revanche, rien ne change aux heures pleines sur les lignes très fréquentées 1, 2, 3 et 6 : les scolaires, notamment, bénéficient toujours d'une desserte optimale. Les rares voyages supprimés ne concernent que les heures les plus creuses. Un effort a également été mené pour faciliter les correspondances. Quant au Transport À la Demande (TAD), il privilégie désormais la prise en charge simultanée de plusieurs passagers : les horaires de départ ont été assouplis, mais l'heure d'arrivée reste garantie. Au final, ces ajustements peu visibles par les usagers devraient permettre une économie de 300 000 euros.

LE MILLIONIÈME VOYAGEUR

Comptabilisé début septembre sur la ligne 2, le millionième voyageur du réseau Oléane est Sébastien Tohier qui réside au Château-d'Olonne et travaille à La Chaume. Un abonnement annuel a été offert à l'un de ses proches.



EN BREF

SECTEUR SANTÉ ET VENDÉOPÔLE

TERRAINS À VENDRE

Il reste encore dix lots à vendre dans la zone du secteur santé qui accueille des structures et entreprises du secteur médical dont le projet est innovant et d'intérêt général. Du côté du Vendéopôle du Littoral Vendéen, les premiers terrains sont disponibles et le découpage peut se faire à la demande. La zone est ouverte aux activités industrielles, artisanales et économiques. Les commerces relatifs à la consommation ne sont pas acceptés.

Infos secteur santé :

Service aménagement de la CCO

T : 02 51 23 86 05

Infos Vendéopôle : Agence de service aux collectivités locales de Vendée

T : 02 51 44 90 00

STADE DE LA RUDELIÈRE

UNE NOUVELLE PISTE DEPUIS L'ÉTÉ

Utilisée par les scolaires et les clubs, et pour les compétitions de niveau régional, la piste d'athlétisme du stade de la Rudelière aux Sables-d'Olonne a désormais un revêtement tout neuf. La CCO l'a entièrement réhabilitée cet été pour un coût de 150 000 euros HT avec l'aide financière du Conseil départemental.



EXPRESSION DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTES

UN NOUVEAU TERRITOIRE AUX OLLONNES

La communauté d'agglomération doit voir le jour en 2017 avec 7 communes ; c'est ce que nous proposons depuis longtemps. Reste à définir un projet pour un développement harmonieux et efficace. Ce ne sera pas facile ; cela mérite une réflexion menée collectivement. Car c'est bien sur ce territoire que nous devons créer le pays des Ollonnes de demain.

Anthony PITALIER

Simon AVRIL

Gérard MERCIER

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Élus du Pays des Ollonnes, nous sommes mandatés pour construire l'avenir du Pays des Ollonnes.

Nous ne sommes pas mandatés pour décider de l'avenir de projets propres au Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie.

En revanche, la loi nous oblige à émettre un avis sur la compatibilité du schéma d'urbanisme du Pays de St-Gilles avec notre propre schéma. C'est ce que nous avons fait.

Les deux moteurs de l'avenir de notre agglomération sont d'une part la protection de notre environnement et le développement économique ou touristique d'autre part. Ces deux moteurs sont complémentaires et vitaux. Il serait irresponsable d'opposer l'un à l'autre.

Notre responsabilité, à l'inverse, est de faire tourner ces moteurs à plein régime, au service du bien commun de tous les habitants des Ollonnes.

La majorité communautaire

EXPRESSION DE LA LISTE L'HUMAIN D'ABORD

ENVIRONNEMENT ET URBANISATION GALOPANTE !

Au conseil communautaire de septembre, les élus de la CCO devaient émettre un avis sur le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de St Gilles qui prétend maîtriser la croissance et l'urbanisation et protéger les richesses paysagères, patrimoniales et environnementales. Comment concilier ces 2 objectifs quand à l'horizon 2030, on veut accueillir 23 000 nouveaux habitants et produire 20 000 logements ?

Dans cette course à l'urbanisation galopante dans laquelle est aussi engagé le Pays des Ollonnes, la côte vendéenne pourrait-elle sur une bande de 10 à 15 km préserver les paysages, la nature, la manière de vivre et cette proximité qui la rendent si accueillante. Les nouveaux arrivants voudront-ils retrouver chez nous ce qu'ils ont quitté : les embouteillages, la pollution, du béton et encore du béton ?

A cela s'ajoute le Grand Projet Inutile de port de plaisance à Brétignolles, sur le site de la Normandelière qui ferait disparaître des terres agricoles et des espaces naturels remarquables.

Dans un contexte global de réchauffement climatique et de montée du niveau des océans, les conséquences de ce nouveau bétonnage de notre côte (détournement des courants, risques d'ensablement, rupture de l'écosystème, risques accrus de submersion...), pourraient être désastreuses : N'oublions pas XYNTIA !

Et finalement, j'ai été la seule élue à émettre un avis défavorable sur ce SCoT du Pays de St-Gilles

Nicole LANDRIEAU

Conseillère Communautaire d'Opposition
Liste « L'Humain d'Abord à Olonne ! »

NOUVELLE CRÈCHE 12 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

La crèche de l'île-Vertime a ouvert ses portes au printemps. Une nouvelle structure bienvenue et qui permet de répondre aux besoins de davantage de familles.

Elle compte 50 places... et accueille les trois anciennes crèches des Petits-Lutins (16 places), des Moussaillons et des Mini-Mousses (22 places) dont les locaux étaient devenus inadaptes et qui ne proposaient qu'un accueil en demi-journées et sans repas... Grâce à l'ouverture de la nouvelle crèche 12 places supplémentaires ont également pu être créées. Une véritable bouffée d'oxygène pour le service petite enfance ! Créés sur mesure, les locaux de l'île-Vertime sont fonctionnels et permettent de mieux répondre aux demandes des parents. Le service « restauration » est, entre autres, très apprécié.



CRÈCHE DE L'ÎLE-VERTIME
40 rue de la Petite-Garlière
85100 Les Sables-d'Olonne
T : 02 44 60 90 02
accueil.vertime@ccolonnes.fr

**RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES
DE L'ÎLE-VERTIME**
T : 02 51 20 11 21
ram@ccolonnes.fr

UN SERVICE ADAPTÉ AUX BESOINS DES PARENTS

La nouvelle crèche fonctionne sur le même principe que celui des Baigneurs au Château-d'Olonne (50 places également).

UNE LARGE AMPLITUDE HORAIRE

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et accueille les enfants dès l'âge de 10,5 semaines et jusqu'à leur entrée à l'école.

DES FORMULES DE GARDE VARIÉES

Après une semaine d'adaptation, cet accueil se fait, soit en occasionnel selon les disponibilités et sans contrat, soit de façon régulière dans le cadre d'un contrat, avec une place réservée et une obligation de fréquentation, selon un tarif modulé en fonction des revenus.

UNE CRÈCHE POUR L'ÉVEIL DES ENFANTS

Différents temps d'animation sont prévus : éveil Bibliobus, éveil musical, Lire et faire lire avec des aînés, sorties thématiques... Dans ces locaux tout neufs, les projets ne manquent pas ! Précisons enfin que les deux crèches proposent un Relais Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'information mais aussi de ressources et d'échanges sur la petite enfance à destination des parents et des professionnels.



RETOUR EN IMAGES



Le 17 octobre, la crèche de l'île-Vertime a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités.



Les ateliers proposés par le personnel de la crèche lors de l'inauguration ont séduit les plus petits mais aussi... les plus grands !

ADOLESCENCE ET FAMILLE CAFÉ FAMILLES PARLONS-EN !

Manque d'écoute ou de dialogue, difficultés scolaires, problème d'autorité... L'adolescence est souvent un cap délicat, pour les jeunes comme pour les parents. Pour aider à y faire face, la CCO a lancé le 18 septembre un dispositif inédit : le Café Familles. Deux éducateurs de prévention et un thérapeute spécialisés accompagnent les familles qui le souhaitent, soit en entretien familial avec toutes les personnes concernées – ado, frères, parents, grands-parents... –, soit en ateliers de groupes. Une démarche et un dispositif différents qui permettent de dépasser la problématique sociale et de traiter les enjeux relationnels. L'accompagnement se fait de façon très variable, sur quelques entretiens ou sur plusieurs mois si besoin, l'idée étant de donner à la cellule familiale toutes les clés pour rebondir par elle-même. Précision importante : l'accueil est gratuit et anonyme. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le Service jeunesse et prévention.



Prévention



**SERVICE JEUNESSE
ET PRÉVENTION**
T : 02 51 96 92 28
cafefamilles@ccolonnes.fr



NOUVEAU !!

Communauté de Communes des Olonnes

TOUTE L'INFO DE L'AGGLO SUR

Facebook
ccolonnes.fr
Twitter



Communauté de
Communes des
Olonnes

l'Energie océane aux Sables d'Olonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLONNES

3 avenue Carnot - BP 80391
85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87
info@ccolonnes.fr